un pays libre. Et le succès éminent de la politique adoptée à l'égard de cet Etat nous montre les moyens d'effectuer un semblable résultat dans le Bas-Canada."

Lord DURHAM avait parfaitement raison de suggérer cette politique: il ne voulait pas nous mettre le pied sur la gorge, mais-il conseillait de nous faire disparaître petit à petit sous l'influence anglaise, et quand nous serions assez faibles pour ne plus être dangereux, on nous porterait le coup de grâce. Comme en Louisiane, notre nationalité disparaîtra sous l'influence de l'élément étranger.

M. SCOBLE—L'hon. député me permet-

tra de lui faire remarquer qu'il n'est que juste, pour la mémoire de ce grand homme d'Etat, de dire qu'il n'écrivait son rapport qu'en vue d'une union législative, et que les circonstances sont bien changées aujourd'hui. Il n'est maintenant question que d'une confédération, et par conséquent les idées êmises par lord Durham ne s'y appliquent pas.

L'Hon. M. LAFRAMBOISE-Je crois que le plan rêvé par lord DURHAM était une union législative et une confédération de toutes les provinces de l'Amérique Britannique du Nord. On commence aujourd'hui avec la confédération, mais on finira avec l'union législative. La confédération, comme l'a dit ce grand politique, est le premier pas vers l'union législative. "Soyez prudents. disait-il dans son fameux rapport au gouvernement britannique, il ne faut pas écraser brusquement la race française dans ces coloies, elle pourrait se redresser et vous donner du mal; prodiguez les honneurs et les titres à ses principaux hommes, et vous réussirez peut-être." Je suis persuadé que nous aurons l'union législative avant peu d'années si le projet de confédération est adopté. Je ne suis pas seul à le dire, car, l'autre soir, l'hon. député de Leeds Sud nous a dit dans cette chambre qu'avant peu nous l'aurions et avec toutes ses conséquences. Eh bien ! M. l'ORA-TEUR, si nous sommes ainsi menacés, l'hon. député de l'eeds Sud ne doit pas être surpris que, comme Bas-Canadien, je trouve à redire aux sentiments exprimés par lord DURHAM dans son rapport. Je comprends fort bien que, lui, ne saurait avoir les sentiments d'un Canadien-Français et, par consequent, ne saurait, comme nous, ressentir l'affront et l'injure que cet homme d'Etat prodiguait ainsi à mes compatriotes. (Ecoutez ! écoutez !) Mais, d'un autre côté, il ne sent pas non plus, comme moi, que le plan de confédération amènera tôt ou tard la race française

sur ce continent à l'état social rêvé et prédit par le noble lord dont je viens de citer le rapport. Cet hon. député, en sa qualité d'Anglais et de protestant, est en faveur d'une union législative de présérence à tout autre système de gouvernement. Il verrait avec plaisir une seule race-la race anglaisehabiter les colonies de la Grande-Bretagne. Je ne lui reproche pas ces sentiments, parfaitement justifiables chez un Anglais, mais, d'un autre côté, j'ai l'intime conviction qu'il ne trouvera pas étrange si un Canadien-Français n'entretient pas les mêmes sentiments que lui sûr ces questions. (Ecoutez! écoutez!) Ainsi, M. l'ORATEUR, lord DURHAM, ce grand politique et l'un des ennemis les plus dangereux de la nationalité française, tient ce langage dans son fameux rapport :--

"Voulez-vous gagner les hommes politiques Bas-Canadiens, faites ecci : commencez par leur donner des places, des titres et des honneus de toutes sortes ; flattez leur vanité ; donnez-leur un champ vaste où ils puissent satisfaire leur ambition."

Lord Durham vint dans ce pays ci après la rébellion et s'aperçut que ceux qui l'avaient précédé dans le gouvernement avaient commis des fautes politiques qui avaient aliéné les Canadiens Français contre l'Angleterre, et il crut devoir laisser derrière lui, pour servir de guide aux hommes qui seraient appelés à lui succéder, son fameux rapport, dans lequel il a accumulé tous les moyens que la diplomatie pouvait lui fournir pour écraser une nationalité qu'il voyait avec chagrin vivre heureuse et contente sur le sol qui l'avait vu naître et qui l'avait nourri. Lord Durham, de même que l'hon. député de Leeds Sud, aurait préféré une union législative de toutes les provinces anglaises à une union des deux Canadas, mais le gouvernement britannique crut plus prudent de commencer d'abord par cette union partielle, sachant fort bien que plus tard elle trouverait bien le moyen d'accom-L'Angleterre s'est plir l'union législative fait ce raisonnement ci : si nous laissons à la race anglaise le temps de prendre du développement, nous pourrons bien facilement plus tard imposer aux Canadiens-Français l'union législative. Aujourd'hui, le gouvernement canadien, acceptant les vues de lord DURHAM, vient nous demander de vouloir bien faire ce premier pas vers notre anéantissement, en acceptant la confédération qu'il nous montre sous les dehors les plus brillants et les plus attrayants (Ecoutes!